

Date de réception: .../.../... **Date d'acceptation:** .../.../ ...
Date de publication:.../.../....

**Le roman policier algérien des années 1990 : le cas
du *Serment des barbares* de Boualem SANSAL
The Algerian detective novel of the 1990s : the case
of *The Oath of the barbarians* by Boualem SANSAL**

BENTENFIF Kheira

Université de Médéa (Algérie), bentenfif.kheira@univ-medea.dz

Résumé:

La décennie noire. Une période difficile par laquelle est passée l'Algérie. Qualifiées de sanglantes, voire de traumatisantes, les années 1990 ont bouleversé les Algériens dont le quotidien, imprégné de peur et de douleur se métamorphosa en une descente aux enfers. Face à cette tragédie, les auteurs algériens d'expression française se sont impliqués, par le truchement de leur production écrite, pour témoigner de cette dure réalité. Parmi eux, Boualem SANSAL, qui dans *Le Serment des barbares*, s'est investi pour refléter cette épreuve, en optant pour le récit d'énigme criminelle. Nous tenterons à travers notre étude de nous rapprocher du genre policier et de ses caractéristiques et normes ; une perspective qui nous permettra de traduire le comment et le pourquoi de l'adaptation de ce type de fiction au contexte algérien de ladite époque.

Mots clés: Littérature algérienne francophone, décennie noire, littérature d'urgence, roman policier, subversion.

Abstract:

The dark decade. A difficult period that Algeria has gone through. Described as bloody, even traumatic, the 1990s shocked Algerians whose daily life, imbued with fear and pain, was transformed into a descent into hell. In the face of this tragedy, many French-speaking Algerian authors have become involved, through their written production, to bear witness to this harsh reality. Among them, Boualem SANSAL, who in *Le Serment des barbares* (The Oath of the Barbarians), has invested himself to reflect this ordeal by opting for the narrative of a criminal enigma. Through our study, we will try to get closer to the police genre and its characteristics and norms; a perspective that will allow us to translate the how and why of the adaptation of this type of fiction to the Algerian context of that period.

Keywords: French-speaking algerian [literature](#), black decade, emergency literature, detective novel, subversion.

Auteur correspondant: BENTENFIF Kheira,
bentenfif.kheira@univ-medea.dz

1. INTRODUCTION

Parallèlement au contexte sociohistorique qui a dominé l'Algérie durant les années 1990, imprégné d'une vague de violence terroriste sanguinaire, la littérature algérienne, devenue refuge pour le témoignage de cette tragédie, s'est distinguée par la thématique de l'urgence¹. « [Cette] notion d'écriture d'urgence a été lancée par les écrivains algériens eux-mêmes pour mettre l'accent sur la concomitance des faits et de leur

écriture, autrement dit l'exigence est de faire coïncider dans le temps le réel et la fiction. (...) Pour certains, il est ainsi clairement établi que c'est la substance à mettre en écriture qui dicte l'urgence. »²

Un nombre croissant d'auteurs algériens, interpellés par ces moments difficiles, à nommer Aziz CHOUAKI, Tahar DJAOUT, Rachid MIMOUNI, Meissa BEY et Leila ASLAOUI, ont dénoncé dans l'immédiat les malheurs dus aux affres de ces circonstances. Une production, manifestement marquée du sceau de la violence, est alors qualifiée d'évidente, vu que « c'est bien connu, l'enfer inspire plus que le paradis, et le bonheur – bien qu'il soit un rêve lointain du quotidien algérien³ – est un sujet littéraire bien banal. »⁴

Par ailleurs, parmi ces écrits littéraires, très liés aux contextes social et historique, ont marqué le retour en force du genre policier. Un texte qui répond le mieux aux maux du quotidien des Algériens pour les transformer en mots, un moyen efficace pour les extérioriser, voire de les exorciser.

Soutenant ce choix de littérature, Boualem SANSAL propose, en 1999, *Le Serment des barbares*⁵ pour refléter ladite atmosphère tout en tentant d'expliquer les circonstances dramatiques d'une Algérie à la triste figure. En effet, son entreprise l'a mené dans les méandres des enquêtes policières ; il en tisse deux, suite à deux meurtres commis dans la ville de Rouiba, située à l'est de la capitale Alger. Cette intrigue à énigme lui a permis de « structurer son œuvre sans enfermer le lecteur dans une logique linéaire. »⁶

Face à cet emprunt en matière de genre littéraire, quelles dimensions délimiter pour parler du roman policier algérien des

années 1990 ? *Le Serment des barbares* se plie-t-il conformément au modèle archétypale des célèbres classiques policiers ? Ou, au contraire, son auteur le distingue, offrant de la sorte une brise particulière à la créativité algérienne en temps de crise ?

C'est en approchant théoriquement l'écrit policier, à savoir son contenu et sa structure, que notre question centrale sera étayée ; une phase qui nous permettra de dégager l'enjeu de l'écriture sansalienne conjuguée à la détresse de la décennie noire.

2. Le roman policier ou l'histoire du vécu

Depuis son apparition aux Etats Unies d'Amérique, le roman policier a toujours été ce miroir de la société, notamment quand elle succombe à tout type de dysfonctionnement, qu'il soit idéologique, économique ou culturel. Effectivement, suite au Krach de 1929, la crise boursière a engendré une population survivant sous le seuil de la pauvreté. Par conséquent, crimes et délits ont fait qu'elle sombre dans la délinquance.

En réponse à ces données sociohistoriques, le genre policier s'est développé agençant texte et contexte. Dans *Histoire et technique du roman policier*⁷, François FOSCA a exposé la loi du genre, comme suit :

1. *Le cas qui constitue le sujet est un mystère en apparence inexplicable.*
2. *Un personnage (ou plusieurs) – simultanément ou successivement – est considéré à tort comme le coupable, parce que des indices superficiels semblent le désigner.*

3. *Une minutieuse observation des faits, matériels et psychologiques, qui suit la discussion des témoignages, et par-dessus tout rigoureuse méthode de raisonnement, triomphent des théories hâtives.*
4. *La solution, qui concorde parfaitement avec les faits, est totalement imprévue.*
5. *Plus un cas paraît extraordinaire, plus il est facile à résoudre.*
6. *Lorsque l'on a éliminé toutes les impossibilités, ce qui demeure, bien qu'incroyable au premier abord, est la solution juste.*

Cumulant ces six éléments, le texte policier acquiert une codification de son écriture. Une caractéristique qui permet de le distinguer d'autres productions littéraires, lui procurant de même un aspect universel. En effet, toutes les littératures du monde ont adopté ce genre ; écrit et lu dans toutes les langues.

La sphère littéraire maghrébine d'expression française, en l'occurrence la littérature algérienne, a, dès les années 1970, publié les premiers textes policiers. A l'époque, Youcef KHADER a publié six romans d'espionnage dont le héros était un agent secret algérien. Plus tard, les années 1980 ont apporté d'autres titres ne dépassant treize romans. Ce n'est que durant les années 1990 que le roman policier algérien est en plein essor. Le cas de Yasmina Khadra, qui à partir de 1999, a produit sept polars, à commencer par *Le Dingue au bistouri*⁸, « caractéris[és] par une analyse systématique de la crise algérienne, dans l'esprit d'une investigation menée avec beaucoup de sensibilité et de sagacité. »⁹

De son côté SANSAL, l'intrigue policière de son texte décrit l'Algérie aux couleurs de l'apocalypse des années 1990. L'enquête de son inspecteur Larbi mène le lecteur à un passé plutôt lointain, celui de la guerre de la révolution, durant

l'époque coloniale. C'est une œuvre qui « témoigne surtout du malaise d'une génération qui n'exprime plus aucune perspective d'avenir, et ne voit dans le futur que son propre effondrement socio-historique. »¹⁰

Le témoignage de l'auteur est véhiculé par le truchement des détails recueillis par l'inspecteur lors de ses investigations. En résumé, les interrogations concernent deux victimes, à savoir Mohamed Lekbir et Abdallah Bakour, respectivement l'un est « un personnage important, un commerçant richissime » (S. B¹¹, p. 08) et l'autre « s'en allait comme il avait vécu : seul et misérable » (*Ibid.*, pp. 25-26). Tués le même jour, à Rouiba. Cette « ville sans âme, symbole de cette utopie progressiste »¹². En poursuivant son enquête, l'auteur raconte cette ville, sans éclat, déchiquetée, dont la paix a été engloutie par le terrorisme. Ce fléau qui « a ajouté les couleurs du feu de l'enfer, le vacarme des explosions, l'odeur du sang et de la poudre, et semé dans les têtes de nouvelles maladies. » (*Ibid.*, p. 21)

En même temps, le schéma de l'investigation policière suit le parcours classique tracé dans le roman policier. Ainsi dit, les détails révélés autour des deux crimes concernent la manière avec laquelle les crimes ont été accomplis, épicés de mystères. L'auteur note que Lekbir, « connu sous le sobriquet de Moh » (*Ibid.*, p. 116), a trouvé la mort « d'une rafale de klach dans le flanc, six balles lâchées de trois pas et deux coups de pistolet tirés à bout touchant dans la pompe ; (...). Il a aussi reçu un coup de poignard dans le cœur, peut-être deux...difficile [de le confirmer], l'organe a été déchiqueté. Il y a deux estafilades sur la cinquième côte. » (*Ibid.*, pp. 68-69) ; et ce dans son bureau, sans laisser de traces : « rien n'a disparu du bureau. Le coffre n'a pas été cassé, il recelait pourtant plus de deux cents bâtons. » (*Ibid.*, p. 121). Quant à l'autre cadavre, il a été trouvé « égorgé dans sa... baraque. » (*Ibid.*, p. 67)

Ce tableau en rouge et noir prévoit une enquête compliquée. Tout de même, Larbi entreprend sa tâche de son mieux. Il entame d'abord l'affaire Bakour. Il interroge Gacem, son frère. Il apprend que « Abdallah est un homme pieux » (*Ibid.*, p. 39) ; qu'« en 54 (...), il était ouvrier agricole au domaine Villatta (...) du côté de Réghaïa » (*Ibid.*, p. 39) durant quelques années ; de son émigration, « après l'indépendance Abdallah s'est retrouvé

au chômage (...), il a fichu le camp fi França. Il a bricolé chez l'un et l'autre, mais toujours dans la terre. De ferme en ferme, il a atterri chez les Villatta. » (*Ibid.*, p. 41), pour qu'à la fin il rentre à Rouiba. Seulement, ces données ne font pas avancer réellement l'enquête.

Dans un second pas, il contacte le docteur Hakim, médecin légiste, pour un plus d'informations tirées du rapport de l'autopsie du cadavre. Le praticien affirme que le corps n'a pas été examiné.

- *Hakim, je voudrais des renseignements.*
- *Tu as frappé à la bonne porte. Ton client ?*
- *Abdallah Bakour, un vieux bonhomme égorgé dans sa... baraque.*
- *Connais pas.*
- *Quoi ?*
- *Pas passé chez nous, le gus.*
- *Et c'est normal ces morts qui vadrouillent hors du circuit légal ?*
- *Oh Maigret, d'où tu sors ? Y a rien de vrai chez nous. A la police, vous seriez les derniers à le savoir ? (*Ibid.*, pp. 67-68)*

Ne progressant guère dans son enquête, Larbi a compris que les éléments de réponse qu'il cherchait se trouvaient dans la vie passée de la victime et échappaient à son présent.

Il écrit une lettre au consul d'Algérie en France, « par laquelle il le sollicitait pour recueillir des informations sur Abdallah Bakour et ses employeurs toulousains (les Villatta) » (*Ibid.*, p. 197). Une initiative qui n'a pas, cependant, plu à son supérieur au commissariat : « J'en reviens pas qu'un vieux de la vieille comme toi fasse ça. (...) Qu'est-ce qui t'as pris d'écrire à ce consul sans me consulter ? Hein ! » (*Ibid.*, p. 195). Plus tard, la réponse du consul affiche que Abdallah a travaillé chez ses anciens employeurs français ; puis en rentrant en Algérie, ces derniers lui « ont demandé, moyennant une rétribution qu'il a refusée, de veiller sur leur caveau à Rouiba » (*Ibid.*, p. 198) ; et qu'il recevait souvent Youssef, un « rouquin » (*Ibid.*, p. 199)

Qu'en est-il de l'affaire Lekbir ? En réalité, l'enquête n'a pas avancé d'un pouce. Hocine, chargé de la mener, a déclaré que c'était hors de sa portée, qu'il n'avait « pas à quoi s'accrocher » (*Ibid.*, p. 121), que sans doute, vu les circonstances du pays, il s'agirait d'un acte terroriste : « les concurrents de Si Moh, de redoutables requins en djelleba furent plus que

suspectés » (*Ibid.*, p.23) ; et par ailleurs, le rapport de l'autopsie n'a pas donné des précisions quant aux détails du crime.

Certes, dans l'ensemble *Le Serment de barbares* répond aux exigences de nature policière du texte, à savoir les circonstances du crime, ainsi que l'enquête. Cependant, l'enquête « piétinait » (*Ibid.*, p.197), au point où chaque pas « suggérait plus de questions qu'[il] n'apportait de réponses » (*Ibid.*, p. 200).

3. Le roman policier ou l'Histoire revécue

Pour conclure ses recherches pour déterminer le coupable du meurtre, Larbi prévient à l'avance que cela s'est établi sur un plan hypothétique, car « aucun des éléments rassemblés par lui n'était venu démentir [sa théorie élaborée] ni formellement la valider » (*Ibid.*, p. 364). Le motif du crime était, donc, le suivant :

Abdallah, qui a rejoint le MNA, le front messaliste et non le FLN durant la guerre de 1954, a refusé que le cimetière chrétien de ses anciens maîtres pieds-noirs, ne devienne, après l'indépendance, un dépôt d'armes pour l'armée terroriste ; cette armée qui est composée des anciens du FLN. Lekbir, (son ami ?), « s'opposa à l'idée de le liquider. En réponse, est arrêté son destin. » (*Ibid.*, p. 383)

Néanmoins, la fin n'est pas encore dessinée ; il manquait un détail : si les rideaux sont tombés sur la scène du théâtre de l'enquête, les coulisses bourdonnaient toujours. Alors, qui est le vrai coupable ?

Selon son ami, Hamidi l'historien, à Lekbkir s'ajoutent deux autres pièces pour compléter le puzzle : ce sont Ben Aoudia et Zerbib, « des rescapés de l'[H]istoire. » (*Ibid.*, p. 234) Ils constituaient un réseau d'affaires qui se chiffraient à des milliards de dinars. « A Rouiba et ses environs, et peut-être ailleurs aussi, ils ont la haute main sur tout... » (*Ibid.*, p. 238). Ben Aoudia est l'un de « ces seigneurs de la guerre [qui se sont] engagés dans une vendetta par-dessus [la] tête [du peuple algérien] » (*Ibid.*, p. 233)

L'élucidation finale est déclarée, reste à mettre la main sur le criminel. « Il n'avait plus à tourner à vide et à s'user les méninges sans rien mordre. Soulagé aussi, mais pas au point d'oublier les risques qu'il prenait. » (*Ibid.*, p. 356) : est-ce évident d'atteindre un personnage comme Ben Aouadia ? Cela prédisait le pire.

4. CONCLUSION

Et la vérité se tut définitivement. « Sur la terrasse du café, de la fac, en centre d'Alger, a été abattu un officier de police. Le tueur lui a tiré une rafale dans la tête et s'est éclipsé. » (*Ibid.*, p. 395). *Le Serment des barbares* s'achève sur la disparition prématurée de l'enquêteur et sans l'arrestation du coupable.

Sur ce propos, le lecteur constate que *Le serment des barbares* n'est pas un roman policier pur. Son auteur, B. SANSAL, a souligné que c'est le reflet dominant de la société et de son Histoire qu'il visait, c'est pourquoi il n'en a gardé que l'intrigue policière. « Enquêter sur papier, embarquer dans la discrétion, taper dans le gras, affaiblir un taulard sans le tuer, c'est d'un ringard ! Faut du karaté, du retentissement et que le plomb parle. » (*S. B.*, p. 259).

Un constat, en définitive, est à relever : les trois grands moments de la structure du roman policier ont été subvertis. Le polar sansalien suggère une énigme confuse à résoudre ; une enquête qui traîne avec inquiétude et pose autant de questions qu'elle apporte de réponses ; et une non-résolution du mystère du crime, obscure pour les personnages et non confirmée pour le lecteur.

5. Bibliographie

¹ BOUALIT, F., "La littérature algérienne des années 90 : Témoignage d'une tragédie ?", in : BONN, C., et BOUALIT, F. (dir.), *Etudes littéraires maghrébines*, N°14, Paris, éd. L'Harmattan, 1999, p. 35.

² MOKHTARI, R., *La graphie de l'horreur : Essai sur la littérature algérienne (1990 – 2000)*, Alger, éd. Chihab, 2002, p. 15.

³ C'est nous qui soulignons.

⁴ ATALLAH. M., "Situation de la littérature algérienne des années 90", in : *Algérie Littérature / Action*, n° 65-66, Paris, éd. Marsa, novembre – décembre 2002, p. 50.

⁵ SANSAL, B., *Le Serment des Barbares*, Paris, éd. Gallimard, 1999.

⁶ B., H., M., "Je n'ai pas choisi la noirceur", in : *El Watan*, 03/10/1999, p. 24.

⁷ BOILEAU-NARCEJAC, *Le roman policier*, Paris, éd. PUF, coll. « Que sais-je ? », 1975.

⁸ Yasmina, Kh., *Le Dingue au bistouri*, Paris, éd. Flammarion, 1999.

⁹ CANU, C., "Le roman policier en Algérie : le cas de Yasmina Khadra", in *Francofonie*, n°16, 2007, p. 35.

¹⁰ AIT MANSOUR, D., "Le roman de...l'après terrorisme", in : *Liberté*, 04/11/1999, p. 01.

¹¹ Pour renvoyer aux extraits tirés de notre corpus d'étude, nous optons pour les initiales S. B.

¹² AIT MANSOUR, D., "Le roman de...l'après terrorisme", in : *Liberté*, 04/11/1999, p. 11.